

Département de la Loire-Atlantique

Commune de DERVAL

Lotissement « Le Clos Morin »

PA08 – PROGRAMME DES TRAVAUX

Maître d'Ouvrage

RABINE PROMOTION

Lotisseur - Promoteur

2, Rue Claude Chappe

BP 60759

44481 CARQUEFOU Cedex

☎ : 02.40.52.63.63

☎ : 02.40.40.29.31

Géomètre

Cabinet AUBINEAU PRUNET

Sarl de Géomètres Experts

13, rue de la Duchesse

44100 NANTES

☎ : 02. 40.46.20.08

☎ : 02.40.43.25.68

PREAMBULE

RABINE PROMOTION, lotisseur, s'engage à exécuter les travaux décrits ci-après et figurant aux plans des travaux annexés, pour assurer la viabilité des 8 lots constructibles, sis sur la commune de DERVAL, cadastré **Section XC n°192**.

TRAVAUX DE VOIRIE-ACCES

Pas de travaux de voirie à réaliser.

Pour les accès aux lots, remblais et empierrements prévus.

Les accès aux lots donnant sur la Rue du Clos Morin seront busés.

Les accès aux lots donnant sur le Chemin Rural n°2 dit du Thu sont déjà réalisés, sauf à prévoir l'ouverture du talus.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Eaux pluviales

Le réseau d'assainissement eaux pluviales rejoindra gravitairement le réseau existant Rue du Clos Morin par le biais du fossé existant en amont de la Rue Georges Sand et par le biais du réseau posé sous trottoir en aval de la Rue Georges Sand. Il sera prévu en cas d'insuffisance de ce réseau de dévier une partie des eaux pluviales, via une canalisation de diamètre 200, vers le réseau présent Rue Georges Sand.

La pose des canalisations (buses) se fera sous le domaine public (accotement) de la Rue du Clos Morin. Les lots situés Chemin Rural n°2 dit du Thu se raccorderont directement sur le réseau existant sous l'accotement du Chemin Rural n°2 dit du Thu.

Le réseau pluvial créé sera tel qu'il figure au plan des travaux « assainissement » annexé au dossier, mentionnant les regards, canalisations avec mention des diamètres de ces canalisations (canalisation béton série 135A).

Le branchement des lots (tuyaux Ø 160 PVC) situés sur le Chemin Rural n°2 dit du Thu sera fait à l'aide de clips et jeux de coudes. Les branchements sur la Rue du Clos Morin seront à la charge des acquéreurs qui devront rejeter leurs eaux pluviales dans le fossé existant au niveau de l'accotement de la Rue du Clos Morin.

Eaux usées

Un réseau existe Rue Georges Sand. Le réseau créé pour la desserte du lotissement rejoindra ce réseau existant. Le réseau Eaux Usées créé sera tel qu'il figure au plan des travaux « assainissement » annexé au dossier, et mentionnant les regards, les canalisations, avec indication des diamètres.

Le branchement des lots (tuyaux Ø 150 PVC) sera fait à l'aide de clips et jeux de coudes.

Les regards de visite seront de diamètre 1000 type sous chaussée avec cadre fonte.

BRANCHEMENTS

En extrémité des branchements EU et EP, pose d'un regard à passage direct, un mètre à l'intérieur des lots.

Après réalisation du réseau EU-EP, il sera fourni :

1. tests d'étanchéité pour le réseau EU
2. contrôle par passage caméra dans les réseaux EU
3. plans complets de récolement de ces réseaux rattachés au système Lambert et nivellement IGN 69.

ADDUCTION D'EAU POTABLE

L'alimentation des lots se fera à partir des canalisations à poser sous le domaine public, Rue du Clos Morin et Chemin Rural n°2 dit du Thu.

Canalisations mentionnées aux plans des travaux « Réseaux souples », conformément aux directives du Syndicat d'eau et du concessionnaire du réseau.

Les branchements particuliers seront réalisés avec pose d'un citerneau dans chaque lot.

ELECTRICITE BASSE TENSION

L'alimentation de tous les lots en électricité basse tension sera assurée par le réseau souterrain et les coffrets de branchement à poser par le lotisseur, conformément aux directives des services d'E.D.F. et du Syndicat d'Electrification.

Le poteau EDF présent sur l'assiette du lotissement sera déplacé par EDF.

TELEPHONE

La desserte de tous les lots en téléphone sera assurée par le réseau souterrain créé pour le lotissement (gainés, chambres de tirage, bornes, etc...).

Ce réseau sera conforme aux prescriptions de France Télécom.

ESPACES COMMUNS

Pelouse prévue sur l'ensemble des espaces communs.

- Mise en forme du terrain
- Apport de terre végétale si nécessaire
- Engazonnement

PLANTATIONS

Aux endroits mentionnés au plan de composition et au plan espaces verts annexés, des arbres de haute tige seront plantés.

Quercus ilex à l'arrière des parcelles.

Acer negundo à l'arrière des parcelles ainsi qu'au carrefour du Chemin Rural n°2 dit du Thu et de la Rue du Clos Morin.

- Création de fosses de plantations
- Apport de terre végétale
- Plantation des arbres et tuteurage (garantie 2 ans) dimensionnement à 1 m du sol 12/14
- Essences retenues : essences locales → Quercus ilex et Acer negundo

SIGNALISATION

Pas de signalisation spécifique de prévue.

REALISATION DES TRAVAUX

Les travaux de viabilisation du lotissement se feront en une seule tranche.

Fait à DERVAL, le

Le Lotisseur